



COMMUNE DE SAINT-RÉMY-DU-PLAIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le 28 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Rémy-du-Plain s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Dominique PRIOUL, Maire, suivant convocation transmise le mardi 21 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CLÉMENT Kelly, COQUELIN Emile, DIBON Jérôme, GUIAVARCH Benoît, LEBOSSÉ Marie-Jeanne, LECLERC Guillaume, MACÉ - GARNIER Annabelle, MEIGNAN Laëtitia, MOUSSU Peggy, PRIOUL Dominique, RAIMBAULT Marie-Thérèse, RAPINEL Stéphane

Excusé sans procuration : BELLIER Dany, GROUAZEL Pierre, MANGENOT Aurore

Secrétaire de séance : MEIGNAN Laëtitia

2026-044 - ECOLE - PROJET DE PRÉAU - COURS DU HAUT

Monsieur le maire expose que le projet de préau à l'école (cour du haut) devra faire l'objet d'un permis de construire.

Le projet de salle des marronniers avait été effectué par le cabinet d'architecte Anne Loussouarn de Saint-Aubin-du-Cormier et le projet de préau devra être en continuité de la charpente actuelle de la salle des Marronniers.

Monsieur le maire propose le devis du cabinet d'architecte Anne loussouarn pour le projet de préau de **1040€ HT - 1248€ TTC**.

Après délibération, le conseil municipal valide le devis du cabinet d'architecte Anne Loussouarn de **1040€ HT - 1248€ TTC**

Le conseil prend acte.

Fait et délibéré le 28 avril 2026

Le président de séance,
Dominique PRIOUL, Maire

Le secrétaire de séance,
Laëtitia MEIGNAN, 1ère adjointe

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 035-213503097-20260428-2026_044-DE